

Conditions générales (AGB) de Bremer Promenaden

Cher hôte, vous trouverez ici les termes et conditions de Bremer Promenaden. Toutes modifications doivent être en forme écrite.

1. Situation juridique entre les contractants

Le contrat est réalisé entre Bremer Promenaden, Julia Harjes, et l'hôte. Le droit allemand est applicable.

2. Conclusion du contrat

Le contrat n'aboutit que par une confirmation écrite de Bremer Promenaden. La confirmation est adressée par mail, fax ou lettre. Avec la conclusion du contrat, les conditions générales sont admises par le client.

3. Réalisation

Au cas que la visite guidée n'aura pas lieu en raison de circonstances externes (p.e. situations routières, conditions météorologiques, accidents, pannes ou autres situations exceptionnelles) le guide n'est pas responsable.

4. Taille du groupe

Le maximum de participants peut varier selon la visite guidée. Lorsque le nombre des participants dépasse le maximum, il peut être nécessaire de faire appel à un autre guide. La commande d'un autre guide se fait seulement après l'accord préalable.

5. Étendue

L'étendue sera coordonnée en avance avec Bremer Promenaden.

6. Début tardif de la visite guidée

Le guide attend l'hôte au maximum 15 minutes. Pour des temps d'attente plus longs une information préalable par l'hôte est nécessaire. En cas d'arrivée retardée il n'existe aucun droit à l'exécution complète de la prestation. Au cas où la visite guidée sera prolongée du temps d'attente, le guide a droit à une augmentation des honoraires en pourcentage.

Dans un retard éventuel du guide, l'hôte a droit à la prestation complète du service. Si pour des raisons de temps ne pas être possible, l'hôte peut demander une réduction du prix appropriée des prestations perdues.

7. Annulation

- L'hôte peut annuler la prestation réservée sans frais jusqu'au 14. jour avant la date prévue.
- Du 13. au 4. jour avant la date prévue, 50 % du montant sont dûs.
- En cas d'annulation de la réservation 3 jours ou moins ou en cas d'absence de l'hôte le montant total est dû.

Si le guide ne serait pas en mesure de fournir la performance, il trouve un remplacement approprié et informe le client. Au cas où ceci ne serait exceptionnellement pas possible p.e. maladie subite, la visite guidée doit être annulée. En ce cas l'honoraire vous sera entièrement remboursé. Aucune revendication ne sera recevable.

8. Prix

Le paiement s'effectuera au comptant sur place ou à l'avance par virement bancaire directement à Bremer Promenaden. Autres accords nécessitent une confirmation écrite.

9. Responsabilité

La participation aux visites guidées s'effectue aux risques et périls des participants. Le guide

n'exerce pas la surveillance des groupes d' enfants et de jeunes.

10. Clause de Sauvegarde

Au cas où une clause de ses Conditions générales est ou devient invalide, cela n'affecterait pas la validité des autres clauses.